



Déclaration préalable Sud Education Hérault au CSA-D du 30 janvier 2024 – Carte scolaire 1er degré

La carte scolaire 1er degré et les dotations des collèges de l'Hérault arrivent dans un contexte de crise importante dans l'éducation nationale. La colère des personnels est proportionnelle aux difficultés qu'ils rencontrent à exercer leur métier, et les récentes déclarations de notre nouvelle ministre n'ont fait qu'exacerber ce mécontentement grandissant.

Faire peser la fuite vers le privé sur les épaules des personnels du service public d'éducation alors même que depuis l'élection d'Emmanuel Macron près de 8000 postes ont été supprimés, il fallait oser. Arriver à se mettre la profession à dos le jour de sa prise de fonction... Chapeau. Un exploit que même le champion Blanquer n'avait pas su faire.

Ensuite est venu le festival de révélations : Scolarisation de ses enfants dans le privé catholique accusé d'homophobie, de discours anti-IVG, classes non-mixtes et contournement illégal de Parcoursup : un grand chelem comme on dirait en Tennis.

En deux semaines elle aura fait plus que les meilleurs ouvrages sociologiques pour mettre au jour les mécanismes de reproduction sociale de la grande-bourgeoisie qui nous gouverne.

Un tel mélange d'amateurisme et de cynisme est fascinant à observer, malheureusement les personnels de l'éducation nationale sont rapidement rattrapés par la réalité. Ils savent que comme chaque année ils vont avoir droit à leur annonce vitrine qui vient fragiliser l'école et dégrader leurs conditions de travail.

Cette année nous vous donnons : le "choc des savoirs" ! Une compilation de mesures démagogiques à l'inefficacité prouvée, dont la mise en œuvre va désorganiser complètement les collèges et aggraver la relégation sociale des élèves les plus en difficultés. Ce n'est pas en encourageant le redoublement, en mettant en place des groupes de niveau pour trier les élèves ou en sabordant le lycée professionnel que la ministre peut espérer réduire des inégalités sociales qui pèsent lourdement sur les trajectoires scolaires

des élèves. De quoi presque faire oublier l'annonce de 650 suppressions de postes dans les 1er degré.

La communication ministérielle martelle l'importance du 1er degré, notamment au travers des moyens alloués pour les GS/CP et CE1 à 12. En prenant connaissance de la carte scolaire 2024 de notre département, on observe des suppressions de dispositif entraînant un franchissement de ce seuil, allant même au-delà de 15. Faut-il renommer le dispositif en "CP à 15 ?" Nous nous interrogeons sur le choix d'ouvrir ou de fermer dans des écoles, sans aucune justification d'effectifs dans le document de travail ? Quels sont vos critères ?

A la rentrée 2023, des binômes titulaire / contractuel.le pour les GS en co-intervention avaient été mis en place. Ce choix est-il maintenu sachant qu'il impose un tutorat à des collègues qui n'en sont pas en demande ?

Les EDAI, dispositif expérimental, ont été mis en place il y a plusieurs années dans le département, bien au-delà maintenant des 3 années initialement prévues. Pour rappel, ce dispositif a entraîné la disparition de 23 postes RASED. L'administration s'était engagée à une "cartographie et bilan" pour la rentrée 2023. Quand cela sera-t-il fait ?

Autre dispositif : le DTEI. Il a été ouvert à Montpellier, puis à Béziers et pour la rentrée prochaine, un 3ème poste est prévu à St Pons de Thomières. Serait-il possible d'avoir un bilan des expérimentations sur Montpellier et Béziers ?

SUD éducation appelle les collègues à se mettre massivement en grève le jeudi 1er février afin d'exprimer leur mécontentement dans la rue et défendre un service public d'éducation de qualité pour toutes et tous.